

Charte du patient hospitalisé

atteint de Tuberculose Pulmonaire

La tuberculose est une maladie infectieuse due à un microbe : le bacille de Koch (BK).

La tuberculose est une maladie contagieuse exclusivement par voie aérienne.

Cette maladie se soigne avec des antibiotiques.

Le traitement est long, minimum six mois.

Le traitement est efficace à condition d'être pris tous les jours sans interruption, à jeun (voir livret).

La guérison dépend avant tout de la prise quotidienne du traitement pendant la durée prescrite.

Le respect d'un certain nombre de règles est essentiel pour éviter la transmission de la maladie.

Les mesures d'hygiène

La chambre

- La chambre doit être individuelle.
- Il faut maintenir la porte fermée.
- La chambre est aérée par ouverture de la fenêtre (quand c'est possible... et sans faire de courant d'air).

Les entrées et sorties de la chambre

Les entrées et sorties sont limitées, pour vous et pour les soignants.
Lors de vos sorties, vous devez porter un masque.
Toute personne entrant dans votre chambre doit porter un masque.

Les masques : quand et lequel ?

VOUS

Il vous faut un **masque chirurgical** bien positionné.

- À mettre avant de sortir de votre chambre.
- Ne pas enlever ou abaisser avant le retour en chambre.

L'obligation du port du masque et la mesure d'isolement prennent fin lorsque le médecin du service estime que la période de contagion est terminée.



LES SOIGNANTS ET VISITEURS qui entrent dans votre chambre :

Ils doivent porter un **masque FFP2** en forme de bec de canard !

À mettre avant d'entrer dans la chambre et à garder jusqu'à la sortie.



Engagement de l'équipe soignante

Nous, soignants, nous engageons à vous accompagner tout au long de votre maladie sur un plan physique, psychologique et social. Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Nous sommes tenus au secret professionnel.

Différents professionnels sont à votre disposition pour vous aider : les infirmières de tabacologie, la psychologue, l'équipe d'addictologie, l'assistante sociale. Ils pourront vous rencontrer à votre demande.

Les équipes soignantes (Pneumo B, MIT,...) travaillent en partenariat avec les infirmières du CLAT, qui vous rencontreront au cours de votre hospitalisation.

Engagement du patient

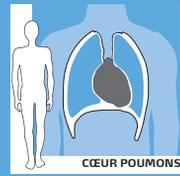
Dans un souci d'efficacité et de protection de chacun, nous vous demandons de vous engager à respecter les mesures d'hygiène précitées.

Votre présence est indispensable lors du passage des soignants dans votre chambre.

Les sorties de votre chambre restent limitées, elles seront à définir entre l'équipe soignante et vous.

A Montpellier, le

Le patient



Contacts

Cadre de santé

Assistante sociale

Le CLAT

Tél. : 04 67 33 60 84

Fax : 04 67 63 36 45

clat@chu-montpellier.fr

CLAT - Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse de Montpellier

Département de Pneumologie et Addictologie
Hôpital Arnaud de Villeneuve
34295 Montpellier Cedex 5